



Déclaration Force Ouvrière à la réunion COSUI plan de prévention des risques routiers renforcés

Lors de l'introduction de ce plan de prévention, l'objectif affiché était de faire baisser le nombre d'accidents. Aujourd'hui, les résultats nous poussent à redoubler d'efforts pour enrayer un nombre d'accidents grandissant !

Plus 63 pourcents d'augmentation au niveau des accidents entre 2023 et 2025 et rien que pour 2025, 3 agents ont été tués en service et 15 agents ont été blessés. Depuis le 1 janvier 2026, nous dénombrons 72 accidents avec un blessé, ce qui fait en gros 13 accidents par mois. Dernièrement un dépanneur a été tué sur le réseau concédé.

Pour commencer, l'application des règles déjà édictées seraient clairement un plus ! L'arrêt de l'innovation continuelle de certains directeurs de DIR aussi. Pour exemple :

- le décret pondu en septembre 2025 permettant lors d'un chantier en voie de droite de neutraliser la bande d'arrêt d'urgence avec une FLR ou une FLU comme on vous a dit nous n'en voulons pas dans les DIR, nous vous demandons donc de faire une note claire aux directeurs des DIR en interdisant de mettre ce genre de pratique en place. Car malgré nos alertes, les sociétés d'autoroute viennent bien faire du lobbying dans certaines DIR.
- La DIR EST fait encore des chantiers mobiles sous FLR, alors que c'est interdit depuis 2014. Merci de rappeler à l'ensemble des directeurs des DIR, que les chantiers mobiles sous FLR sont interdits.
- Nous constatons aussi que certains directeurs de DIR, proposent de mettre en place lors de CSA des balisages qui pour nous sont très dangereux, on a un exemple parfait a vous montrer avec des dessins, concernant un balisage à la DIRSO, pour faire de la peinture en axe. Je laisserai mon camarade expert vous expliquer cela à la fin de ma déclaration, mais on vous demande d'intervenir auprès du directeur afin que ce projet même s'il a été validé en fs locale ne soit pas mis en place, sachant que les schémas de balisage proposés, ne sont même pas dans le manuel de chef de chantier.

Malheureusement cela prouve encore une fois, que les directeurs peuvent faire faire tout et n'importe quoi localement sans que le ministère soit au courant. Il faut que cela cesse car derrière c'est la sécurité des agents qui est en jeu.

Lors du dernier COSUI, vous affirmiez qu'il y avait plus d'accidents en bande d'arrêt d'urgence. Ce ne sont pas tout à fait les chiffres et nous doutons qu'en cas de non-intervention de notre part le nombre d'accidents pour les usagers baissent ou même stagnent !

Nous considérons que la note sur les interventions en bande d'arrêt d'urgence a été faite par certains directeurs des DIR dans le but pur et simple de ne plus assurer la sécurité des usagers et des dépanneurs, le but étant de faire des économies et de supprimer les heures supplémentaires, c'est-à-dire de faire les poches des agents en supprimant à plus ou moins long terme les astreintes majorées. Car oui, lancer à nouveau une enquête sur les heures supplémentaires des agents s'apparente bien à du racket !

Ainsi, nous n'accepterons jamais que l'administration se dédouane de ses responsabilités, alors qu'elle ordonne à l'agent de ne pas rester sur place si la bande d'arrêt d'urgence est assez large, en cas d'accident mortel c'est l'administration qui doit être pénalement responsable et non l'agent ou le chef d'équipe.

Nous vous alertons également sur le fait que le ministère exige que les agents soient de plus en plus connectés via les tablettes main courante électronique via le déploiement de PRISM par exemple. Ce déploiement (et surtout celui de son dernier module) sert à flicker les agents concernant les heures supplémentaires et à savoir où ils sont en temps réel grâce à la géolocalisation, tout cela pose des soucis au niveau sécurité car quand les agents sont sur les tablettes dehors, ils ne regardent pas ce qu'il se passe au niveau de la circulation. Il faut savoir aussi que si les agents ne valident pas la tablette à la fin de l'intervention leurs heures supplémentaires ne sont pas payées, et cela vient se rajouter aux erreurs de paye que certains peuvent subir tous les mois.

De plus, souvent, les agents nous font remonter des problèmes de connexion suivant les endroits où ils sont.

Pour toutes ces raisons, suite à une assemblée générale intersyndicale à la DIRSO, toutes les tablettes ont été rendues au directeur en main propre afin de lui faire comprendre que ces tablettes posent de gros soucis de sécurité au niveau des personnels d'exploitation,

- Enfin, nous attendons des réponses : Où en êtes-vous, concernant certaines négociations avec le ministère de l'intérieur, notamment celle concernant le corridor de sécurité ?
- Où en êtes-vous concernant la demande de bonification du service actif que les agents attendent avec impatience ? Sur ce point-là nous sommes allés rencontrer le 9 avril 2026, le conseiller social du ministre du budget à Bercy, qui a été surpris que l'on ait des morts chez nous !
- Concernant la viabilité hivernale, nous attendons toujours que ce sujet important soit intégré dans ce plan, car un groupe de travail avait été ouvert à ce sujet suite à un accident mortel.
- Concernant les équipements de protection individuelle des agents, il devient urgent d'augmenter les crédits, car le prix des vêtements augmente, mais les crédits stagnent, la sécurité des agents doit être une priorité du Ministère.

Vous cherchez à réduire les couts du plan de prévention , alors que suite au dernier compte rendu du codir de la DIR Nord Ouest , nous apprenons que la DIR Nord Ouest va lancer un appel d'offre pour mandater un cabinet d'expert pour faire une étude sur l'évolution du métier de chef d'équipe le cabinet sera chargé de mener une immersion dans 4 CEI représentatifs, devra déployer une grille d'analyse sur l'ensemble des CEI, le but étant de proposer des recommandations sur l'organisation des CEI, et de la fonction de chef d'équipe, également par comparaison avec des sociétés concessionnaires ou

des gestionnaires routiers départementaux , dans le but de faire certainement des économies de personnels d'ici peu.

Cout total de la prestation écoutez bien 60 000 euros!!!

Comme quoi quand vous voulez casser le service il y a de l'argent !!!

Je vous remercie.

